

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Un 3^{ème} trimestre 2020 toujours placé sous le signe du Covid-19

Toujours placé sous le signe du Covid-19 le 3^{ème} trimestre 2020 connaît un recul de l'encaissement du secteur des assurances directes du même ordre de grandeur que celui du trimestre précédent: toutes branches d'assurances confondues, les primes diminuent de 22,52% par rapport à la même période de l'exercice 2019.

Sur les neuf premiers mois de l'exercice 2020 l'encaissement global décroît de 20,78%. Des différences importantes sont à noter suivant les branches : les primes s'inscrivent en recul de 33,99% en assurance-vie et mais progressent de 7,49% dans l'assurance non vie.

La crise sanitaire qui a éclaté vers la fin du 1^{er} trimestre 2020 continue ainsi d'impacter de manière prioritaire l'assurance-vie où les incertitudes relatives aux perspectives économiques et à l'évolution des marchés financiers conduisent les investisseurs à adopter une attitude attentiste, aussi bien pour ce qui concerne les nouveaux investissements que les rachats, alors que l'assurance non vie semble moins touchée, du moins dans le court terme.

En assurance-vie la décroissance de 33,99% de l'encaissement sur les trois premiers trimestres de 2020 touche tant les produits en unités de compte dont les primes diminuent de 10,91% que les produits à rendements garantis dont l'encaissement recule de 62,51%. Il convient de remarquer que les chiffres de 2019 incluent un transfert de portefeuille vers le Luxembourg d'un montant supérieur à 2 milliards d'euros impactant avant tout l'assurance classique à rendements garantis.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 201,59 milliards d'euros à la fin septembre 2020, en progression de 1,04% par rapport à la fin septembre 2019 et de 0,88% par rapport à la fin juin 2020. La hausse de 1,75 milliards du 3^{ème} trimestre 2020 est imputable tant à une collecte nette positive, les nouvelles primes étant supérieures de 0,21 milliards au montant des rachats, qu'à la revalorisation des contrats qui intervient à hauteur de 1,54 milliards et s'explique par la reprise des marchés financiers. Le taux de rachat, déjà historiquement bas au 2^{ème} trimestre, a encore diminué pour s'établir à 7,28% des provisions techniques.

L'assurance non vie progresse de 7,49% sur les neuf premiers mois de 2020. Les assureurs travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché luxembourgeois, enregistrent une croissance de leur encaissement de 4,28%. Avec une augmentation de 1,10% de leurs primes, les entreprises non vie hors Brexit et hors assurances maritimes et opérant à l'étranger progressent de manière beaucoup plus limitée. L'encaissement des entreprises du Brexit augmente de 10,02% et est le principal contributeur à la progression globale. L'assurance maritime pour laquelle seuls les chiffres du 2^{ème} trimestre sont disponibles et qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres a progressé de 3,07% au cours de cette période.

L'ensemble des données est disponible sur le site internet www.caa.lu du Commissariat aux Assurances.